DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES

Envoyé en préfecture le 21/01/2022
Reçu en préfecture le 21/01/2022
Affiché le
ID : 030-213001050-20220115-DEL009-DE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux et le quinze janvier à dix heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 10 janvier 2022

Nombre de Conseillers :	
En exercice	11
Présents	8
Procuration	2
Votants	10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, SANCH Chantal, JOSSINET Gaëlle, Mrs SAUVAIRE Marc, ESCANDE Renaud, PONCELET Jean-Marie, BALSAN Laurent.

Absents : ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude, RAGUES Christian

Procurations : THION Jean-Claude pour LEBEAU Irène, ALBE Jean-Luc pour ESCANDE Renaud

Vote :
Pour : 10
Abstention :
Contre :

EMPLOI CHALETS CAMPING LA PENSIERE – SAISON 2022

Mme le maire expose,

Considérant que les locations des chalets au camping La Pensière ouvrent à partir du 1er mars et jusqu'au 15 novembre, il convient de recruter une personne pour leur gestion en dehors de l'ouverture du camping, **soit du 1er mars au 31 mai et du 1er octobre au 15 novembre.**

Mme le maire propose de recruter quelqu'un en CDD sur la base d'un temps partiel, à raison de 15 h par semaine, avec une rémunération en référence à la grille d'adjoint technique territorial, premier échelon, les congés payés et les primes et indemnités en sus.
La personne devra s'occuper de l'accueil des locataires et du ménage des chalets entre deux occupants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la création de cet emploi à l'unanimité et charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire,

Fait et délibéré en Mairie, le 15 janvier 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

MAIRIE DE DOURBIES (GARD)